



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62372>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-62372

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-46292

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Manche

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22500502400081

Ville : Saint-Lo

Code postal : 50050

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'impression banderoles intissées pour les besoins du Département de la Manche

Code CPV principal - Descripteur principal : 79823000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. Les prestations feront l'objet d'un marché mono-attributaire fractionné à bons de commande, conclu avec seulement un montant maximum défini dans l'acte d'engagement. La durée du marché est de 8 mois à compter de sa date de notification

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 23/05/24 Marché n° : 2024-24225 Cap, 815 Za De Rosay, 74210 Saint-Ferreol Montant Ht : 20 000,00 Euros Sous-traitance : non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024